académie Montpellier
direction des services départementaux de l'éducation nationale Pyrénées-Orientales
éducation nationale jeunesse vie associative

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RENTREE 2017

FICHE DE POSTE

«C.P.C Généraliste»

Poste	• BO n° 18 du 02.05.96 • Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République • Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, arrêté du 1er juillet 2013 • Décret du 23 août 2013 sur le recrutement et la formation initiale • Arrêté du 22 août 2014 sur les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires ➢ Conseiller Pédagogique de Circonscription généraliste ➢ Poste ouvert aux enseignant(e)s du 1er degré titulaires d'un CAFIPEMF généraliste. Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée. Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'inspecteur.
Objectifs	Sous l'autorité de l'inspecteur de circonscription : Contribuer à l'amélioration de la qualité des enseignements. Mettre en œuvre le projet de circonscription dans le cadre des orientations nationales et académiques. Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants.
Conditions d'exercice	Ce poste nécessite de la disponibilité. La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques. Il devra faire preuve d'une grande disponibilité et accepter des contraintes horaires sans rapport avec celles des personnels enseignants exerçant auprès d'élèves. Il aura une bonne maîtrise des outils informatiques et il pourra être conduit à effectuer des tâches administratives en rapport avec les divers programmes de travail départementaux, académiques et nationaux. De surcroît il sera amené à seconder l'IEN de circonscription dans ses missions d'information et de communication, d'animation et de formation, d'expertise et de concertation sur tous sujets en rapport avec l'Ecole.

Missions	➢ S'impliquer dans la mise en œuvre du cycle 3 et du plan d'action des conseils école collège. ➢ Accompagner les débutant(e)s et les enseignant(e)s qui le nécessitent ou qui en font la demande ➢ Participer à l'animation de la circonscription ➢ Contribuer à la bonne compréhension des programmes dans le cadre des réformes. ➢ Intervenir en formation initiale et continue ➢ Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription. ➢ Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré comme garant de la polyvalence du métier, comme expert d'une articulation efficace entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, capable de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement. ➢ Il fait partie de l'équipe de circonscription animée par l'inspecteur de l'Education nationale, ce qui nécessite non seulement une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun dans leur spécificité mais aussi la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes. ➢ Il accompagne et suit les projets innovants.
Activités	➢ Il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école et de territoire. Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques. ➢ Il assure le suivi des néo-titulaires et l'accompagnement pédagogique des enseignants dans des situations ou projets particuliers. Il apporte son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tel que le CAFIPEMF ou le CAPASH. ➢ Il participe activement à l'organisation et la conduite des animations pédagogiques et des stages de formation continue. ➢ Il reçoit la pleine responsabilité d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN. ➢ Au plan départemental, il peut être associé à la formation initiale et continue des enseignants ainsi qu'à des groupes de réflexion thématiques. ➢ Il peut seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs. ➢ Il peut être convoqué en tant que concepteur de sujet et membre des commissions lors d'examens et de concours.

Compétences et qualités requises	***a) Compétences pédagogiques certifiées par le CAFIPEMF*** • Loyauté vis-à-vis de la hiérarchie, • Faire preuve d'une grande qualité de communication et d'empathie. ***b) Compétences générales attendues*** • Aptitudes relationnelles auprès d'interlocuteurs nombreux, divers et parfois difficiles, • Capacité à travailler en équipe, • Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique, capacité à rendre compte, compétences de discrétion, • Aptitude à bien saisir les enjeux des informations et à identifier les priorités, • Très bonne connaissance des différentes fonctions pouvant être assurées par un professeur des écoles, • Très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation, de compréhension des enjeux de la communication administrative, • Très bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, diaporama, base de données, messagerie), capacité à maîtriser, après formation, les outils académiques en usage. ***c) Compétences au regard de la formation*** • Très bonne connaissance de l'ensemble des domaines abordés dans la formation et des enjeux de ces domaines, • Conception de grilles de stage et ingénierie de formation en fonction d'indicateurs de pilotage, • Coordination des différents intervenants, harmonisation des contenus d'interventions, • Réalisation de synthèses de ces contenus, • Interventions dans des domaines variés de la formation, • Participation à l'évaluation d'un dispositif de formation.
Particularité	Poste susceptible d'être vacant à la rentrée 2017